

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 141 (2020)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

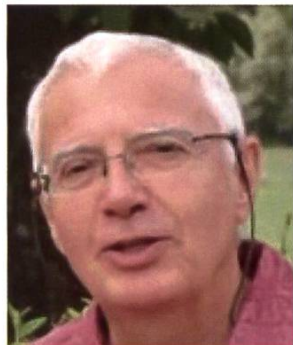
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte rendu de la séance du 5 août 2020 à 18 h 30 par visioconférence



Personnes présentes :

Pour le comité : Sonia Burri-Schmassmann, Benoît Droz, Olivier Mooser, et Max Huber.

Excusés : Guillaume Kaufmann et David Gillon.

Invité : Francis Saucy.

Notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 18 h 30 et aborde les 4 points mis à l'ordre du jour.

1. PV du 1^{er} juillet 2020

Il est accepté sans modification.

2. Apisuisse Elevage

Deux documents en lien avec des demandes de subventions pour l'élevage ont été transmis au comité. L'un concerne une demande d'apisuisse, l'autre émane de l'organisation d'élevage mellifera, sans le soutien d'apisuisse. Concernant la demande de mellifera, l'OFAG prépare une séance avec les différents représentants des associations d'élevage et apisuisse.

Enfin, à propos de la lettre qui devait être envoyée directement à l'OFAG, elle sera transmise à Jürg Glanzmann, responsable de la commission d'élevage à apiservice, interlocuteur auprès de la Confédération qui la fera suivre aux Autorités fédérales.

Pour rappel cette lettre a pour but de rendre attentives les Autorités fédérales sur l'incompatibilité de cet Herd-Book pour les autres organisations d'élevage, lors de l'importation des données et des conséquences que cela risque d'entraîner.

3. Dicastères

Olivier : Il va remettre prochainement à Aude un nouvel ordinateur étant donné que l'ancien ne fonctionne plus !

Benoît : Pas grand-chose à signaler, si ce n'est que les décomptes de la vulgarisation vont être finalisés.

Max : Malgré un bon nombre de recherches, il n'a pas trouvé de remplaçant pour son poste de secrétaire !

Francis : Il informe le comité du contenu de la prochaine revue.

Sonia : Comme responsable du dicastère miel, elle a dû passer une commande de labels pour un montant de CHF 2'750.- hors taxe. La production de miel étant exceptionnelle cette année, le stock de labels est pratiquement épuisé.

4. Divers

Assemblée des délégués SAR 29 août 2020

Le samedi 11 juillet la présidente a envoyé un courriel à tous les présidents et présidentes de fédération et sociétés afin de leur permettre de compléter la liste des délégués en cas de vote par correspondance. Suite à ce courrier, elle n'a à ce jour reçu aucun retour ! Elle a également contacté les présidents des fédérations pour la représentation d'un nouveau membre pour le comité central.

Voici les réponses :

Valais : Selon le courriel de M. Schoch du 9 juillet, le Valais romand ne présente pas de candidat.

Fribourg : Le président remercie David Gillon pour tout son travail et son dévouement. Il propose Francis Saucy pour représenter la fédération au sein du comité SAR.

Genève : Pascal Crétard informe le comité qu'à ce jour il n'y a malheureusement personne à proposer.

Ci-joint le nombre de délégués annoncés au 5 août 2020 :

Fribourg : 4 délégués sur les 12 attribués à la société

Genève : 5 délégués sur les 6 attribués à la société

Jura bernois : 2 délégués sur les 4 attribués à la fédération

Jura : 8 délégués sur les 8 attribués à la fédération

Neuchâtel : 8 délégués sur les 8 attribués à la fédération

Vaud : 16 délégués (+ 1 non valable, car pas membre SAR) sur les 22 attribués à la fédération

Valais : 4 délégués sur les 15 attribués à la fédération

Total de délégués : 47 délégués sur 75.

Concernant les membres collectifs et membres d'honneur, la présidente propose d'envoyer à tous les membres d'honneur et aux présidents des 3 associations membres collectifs. Pour l'assemblée, seul Espace abeilles avait répondu être présent à l'AD. Pour les membres d'honneur, 7 sur 19 s'étaient inscrits pour l'AD de Glovelier.

Pour les sociétaires de 60 ans et le prix Bertrand, la présidente propose d'envoyer un courrier les informant que l'AD SAR n'a pas lieu en présentiel et qu'ils seront fêtés lors de l'AD de mars 2021, en espérant que la situation sanitaire revienne à la normale.

Pour la médaille de vermeil, elle propose de l'envoyer directement à Didier Bettens qui s'était excusé.

Décision : Le comité approuve l'envoi du matériel de vote par voie postale aux personnes concernées et valide les documents de vote reçus pour cette séance de comité ainsi que les autres décisions en rapport avec l'AD.

Le dépouillement des votations sera effectué par Aude et 3 scrutateurs délégués par la fédération jurassienne. Une date doit encore être fixée pour la semaine 36. Comme mentionné dans le courrier, les résultats seront publiés sur le site internet et dans la revue.

Pour clore cette séance, des remerciements sont adressés par le comité à Sonia Burri-Schmassmann pour tout l'excellent travail effectué durant sa présidence. Grâce à son dynamisme et à

sa volonté, elle a œuvré au rassemblement de l'apiculture suisse et ses implications au niveau Fédéral.

Première femme à ce poste et totalement dévouée à la cause de l'abeille, elle a su également insuffler une vision moderne à l'apiculture romande.

Le secrétaire est également remercié pour le travail effectué durant ces cinq années.

Max Huber, Secrétaire

Vétérans SAR 2021

Chaque année, la SAR honore et récompense les apiculteurs et apicultrices ayant cotisé à la société depuis 25, 40 et 60 ans. Je remercie d'avance les personnes responsables au sein des sections de me remettre la liste des vétérans concernés pour 2021 :

25 ans : entrée à la SAR en 1996

40 ans : entrée à la SAR en 1981

60 ans : entrée à la SAR en 1961

Distinctions

La fidélité des membres est récompensée de la manière suivante :

- 25 ans : diplôme et pins
- 40 ans : diplôme, pins et médaille
- 60 ans : repas offert à l'assemblée des délégués

Merci de m'envoyer les indications suivantes :

- Société, nom, prénom, domicile, numéro de membre SAR et année d'entrée à la SAR.
- Précisez si vous avez connaissance d'années de sociétariat dans une autre section et précifiez clairement le total des années.
- Mentionnez si vous souhaitez remettre aussi les diplômes ; ils sont livrés gratuitement jusqu'à épuisement du stock, mais sont à remplir par vos soins.
- Informations complémentaires : personne de contact, adresse de livraison, numéro de téléphone, adresse e-mail, date prévue pour la remise des distinctions.

Délai de commande : 30 novembre 2020.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

La préposée aux vétérans :

Aude Steiner, Les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt, veterans@abeilles.ch

PS : un formulaire à remplir pour la commande des distinctions se trouve sur le site abeilles.ch, sous l'onglet Contact SAR ou Téléchargements (formulaires), mais une simple liste convient aussi.

Conférences publiques

16 janvier 2021

Lieu : à définir en fonction de l'évolution de la situation actuelle

Le système digestif et les produits apicoles par :
Pr Badiaa LYOUSSI



Cheffe du service de physiologie de laboratoire - pharmacologie et santé environnementale

Présidente adjoint de l'Union arabe de pharmacologie

Présidente NGO : Science et Santé

Membre du conseil scientifique de l'Association Francophone d'Apithérapie

Membre de la Commission scientifique Apithérapie, Apimondia

Université Sidi Mohamed Ben Abdallah - Fez, Maroc



Association Suisse d'Apithérapie (ASA)
Section romande

Bulletin d'adhésion

L'Association Suisse d'Apithérapie désire promouvoir:

- L'Apithérapie en réunissant et en diffusant les connaissances scientifiques et les expériences
- La formation et le perfectionnement d'Apithérapeutes
- La recherche en Apithérapie
- L'utilisation de l'Apithérapie dans la médecine et les soins et en naturopathie
- La production de produits apicoles de haute qualité pour l'Apithérapie

Données personnelles:

Prénom _____ Nom _____
Adresse _____
NPA / Localité _____
Tél _____ Email _____
Profession _____ Site web _____

Centres d'intérêts:

- ☐ Santé ☐ Recherche ☐ Autre:
☐ Enseignement / formation ☐ Apiculture

Cotisation annuelle:

- ☐ Membre individuel·le (40.-) ☐ Couple (70.-)

A retourner par courrier ou email à:

Véronique Froidevaux Mertenat
Rte principale 2
2827 Mervelier
apitherapieromande@gmail.com

A verser à:

Banque Raiffeisen de la Riviera
1804 Corsier-sur-Vevey
Compte au nom de:
Association Suisse d'Apithérapie – SR
IBAN CH22 8043 0000 0119 8734 1

L'adhésion est validée par le paiement de la cotisation.